

# LIMALONGES

## PROCES VERBAL

### SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AVRIL 2017

Le 3 avril deux mil dix sept, les membres du conseil municipal de la commune de Limalonges, se sont réunis à 20 heures 00 dans la salle de réunion de la Mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10 du Code Général des collectivités territoriales.

**Date de convocation du conseil municipal** : 27 mars 2017

**Présents** : Messieurs et Mesdames : Machet Annette, Grimaud Marie-Thérèse, Biraud Alain, Meunier Magaly, Léoment Nathalie, Bousser Albert, Moraud Franck Nicolas Cluseau, Deschamps Valérie, Bouyer Nadia, Bonnisseau Denis, Fombelle Morgan, Fouché Sylvie

**Absents excusés** : Hauwaert Gaëlle

**Absents** : Airault-Mounier Stéphanie

**Secrétaire de séance** : Nadia Bouyer

**Approbation à l'unanimité du Procès-Verbal de la séance du conseil municipal du 6 mars 2017**

#### 1/4 d'heure citoyen

Madame XXX remercie la commune pour l'aide apportée pour la gestion et le placement d'un jeune qui lui avait été confié en tant que famille d'accueil.

#### Vote des taux d'imposition 2017

Le conseil municipal décide de voter les taux d'imposition 2017 ainsi :

Taxe d'habitation : 4.89 %

Taxe foncière (bâti) : 5.30 %

Taxe foncière (non bâti) : 25.07 %

Le produit pour l'année 2017 sera donc de 80 360 €

#### Vote des subventions 2017

Les subventions pour l'année 2017 sont votés comme suit :

Libellé	Pour mémoire Budget 2016 en €uros	Proposition Budget 2017 en €uros
CCAS Limalonges	1 500	-
ADMR Sauzé/ Chef Boutonne	150	150
S.E.P Sauzé-Vaussais (fixe)	200	250
Donneurs de sang	140 (2 ans)	70

Club de Foot "Les Coqs Gaulois"		
Parents Collège Anne Frank		250 (50 € / enfant)
Chambre des métiers	45	
Hôpital de Ruffec	150	150
Secours catholique	250	250
Solidarité Tiers Monde	200	200
La Banque Alimentaire	250	250
APECAF Sauzé-Vaussais	50	50
Théâtre Le Feu Follet		150
MJC Sauzé-Vaussais	388	50 % participation
ADMR	150	
Radio D4B Melle	80	80
CLIC Pays Mellois	100	100
Prévention routière 79	100	100
Hôpital pour enfant (CHU)		50
Mot à mot		150
Sous total	3 753	2 250
Réserve	2 247	2 250
<b>TOTAL</b>	<b>6 000</b>	<b>4 500</b>

### **✚ Approbation des comptes de gestion de l'exercice 2016 : commune - lotissement - panneaux photovoltaïques**

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2016 concernant les budgets de la commune, du lotissement et des panneaux photovoltaïques et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2016

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016 y compris celles relatives à la journée complémentaire,

- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2016 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

## **Approbation du compte administratif de la commune**

Sous la présidence de Magaly Meunier, Adjoint, le conseil municipal examine le compte administratif de l'exercice 2016 qui s'établit ainsi :

### **Résultats de la section de fonctionnement :**

Dépenses : 427 361.81 €                      Recettes : 678 128.23 €

soit un excédent dégagé de 250 766.42 €

### **Résultats de la section d'investissement :**

Dépenses : 277 832.54                      Recettes : 221 546.53 €

soit une excédent dégagé de -56 286.01 €

Hors de la présence de Madame la maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2016.

## **Affectation des résultats du budget communal**

Le conseil municipal délibère et décide à l'unanimité, après avoir voté le compte administratif 2016 d'affecter les résultats ainsi :

Affectation au compte de fonctionnement R 002 :    250 766.42 €

Affectation au compte d'investissement R 1068 :    133 635.99 €

## **Approbation du compte administratif du budget "lotissement"**

Sous la présidence de Magaly Meunier, Adjoint, le conseil municipal examine le compte administratif de l'exercice 2016 qui s'établit ainsi :

### **Résultats de la section de fonctionnement :**

Dépenses : 122 907.74 €                      Recettes : 132 444.41 €

soit un excédent dégagé de 9 536.67 €

### **Résultats de la section d'investissement :**

Dépenses : 136 384.97 €                      Recettes : 135 885.29 €

soit une excédent dégagé de - 499.68 €

Hors de la présence de Madame la maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2016.

## **Affectation des résultats du budget "lotissement"**

Le conseil municipal délibère et décide à l'unanimité, après avoir voté le compte administratif 2016 d'affecter les résultats ainsi :

Affectation au compte de fonctionnement D 002 : 1 702.39 €  
Affectation au compte d'investissement R 001 : 16 239.06 €

### **✚ Approbation du compte administratif du budget "panneaux photovoltaïques"**

Sous la présidence de Magaly Meunier, Adjoint, le conseil municipal examine le compte administratif de l'exercice 2016 qui s'établit ainsi :

#### **Résultats de la section de fonctionnement :**

Dépenses : 14 984.76 €                      Recettes : 10 041.27 €  
soit un excédent dégagé de - 4 943.49 €

#### **Résultats de la section d'investissement :**

Dépenses : 5 663.09 €                      Recettes : 18 201.90 €  
soit un excédent dégagé de 12 538.81 €

Hors de la présence de Madame la maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2016.

### **✚ Affectation des résultats du budget "panneaux photovoltaïques"**

Le conseil municipal délibère et décide à l'unanimité, après avoir voté le compte administratif 2016 d'affecter les résultats ainsi :

Affectation au compte de fonctionnement D 002 : 4 943.49 €  
Affectation au compte d'investissement R 001 : 12 538.81 €

### **✚ Vote du budget primitif 2017 de la commune**

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif, comme suit :

Fonctionnement dépenses : 808 851.24 €  
Fonctionnement recettes : 808 851.24 €

Investissement dépenses : 490 914.84 €  
Investissement recettes : 490 914.84 €

Le conseil municipal approuve le Budget Primitif à l'unanimité.

### **✚ Vote du budget primitif 2017 du budget "lotissement"**

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif, comme suit :

Fonctionnement dépenses : 127 254.84 €  
Fonctionnement recettes : 127 254.84 €

Investissement dépenses : 139 690.71 €  
Investissement recettes : 139 690.71 €

Le conseil municipal approuve le Budget Primitif à l'unanimité.

### **Vote du budget primitif 2017 du budget "panneaux photovoltaïques"**

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif, comme suit :

Fonctionnement dépenses : 17 240.26 €

Fonctionnement recettes : 17 240.26 €

Investissement dépenses : 19 654.58 €

Investissement recettes : 19 654.58 €

Le conseil municipal approuve le Budget Primitif à l'unanimité.

### **Devis**

1. Eclairage église : Devis de J.Luc Texier de 4 508.10 € accepté

2. Désherbeur : devis d'Equip Jardin de 2 748.00 € refusé

### **Aménagement foncier agricole et forestier**

Après étude du dossier d'aménagement foncier agricole et forestier des communes de Sauzé-Vaussais, Plibou, Limalonges, avec extensions sur Maire-L'évescault, Caunay et Chaunay, le conseil municipal donne un avis favorable sur les modifications apportées au tableau des voies et chemins.

Le conseil municipal autorise la maire à signer les pièces afférentes au dossier.

### **Indemnités des élus : revalorisation de l'indice terminal de la fonction publique**

Madame la maire informe le conseil municipal que suite à la parution du décret n° 2017-85 du 26 janvier 2017, l'indice terminal de l'échelle indiciaire est modifié au 1er janvier 2017 ainsi qu'au 1er janvier 2018.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide l'application de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction Publique actualisé en vertu du décret n° 2017-85 du 26/01/2017 qui porte l'indice brut/majoré 1022/826 au 01/01/2017 puis 1027/830 au 01/01/2018 au lieu de 1015/821 pour le calcul des indemnités du Maire et des Adjointes.

### **Divers**

1. Parc solaire aux Maisons-Blanches : réflexion sur les terrains de la commune - vérifier si indice de revalorisation sur le bail de 40 ans - se renseigner pour modification du PLU
2. Conférence de presse sur la venue d'Intermarché sur la zone des Maisons-Blanches
3. Terrain constructible sur la commune de Limalonges - voir pour ouvrir une nouvelle zone 1AU
4. Réunion "bulletin municipal" : mercredi 26 avril à 20 h 30